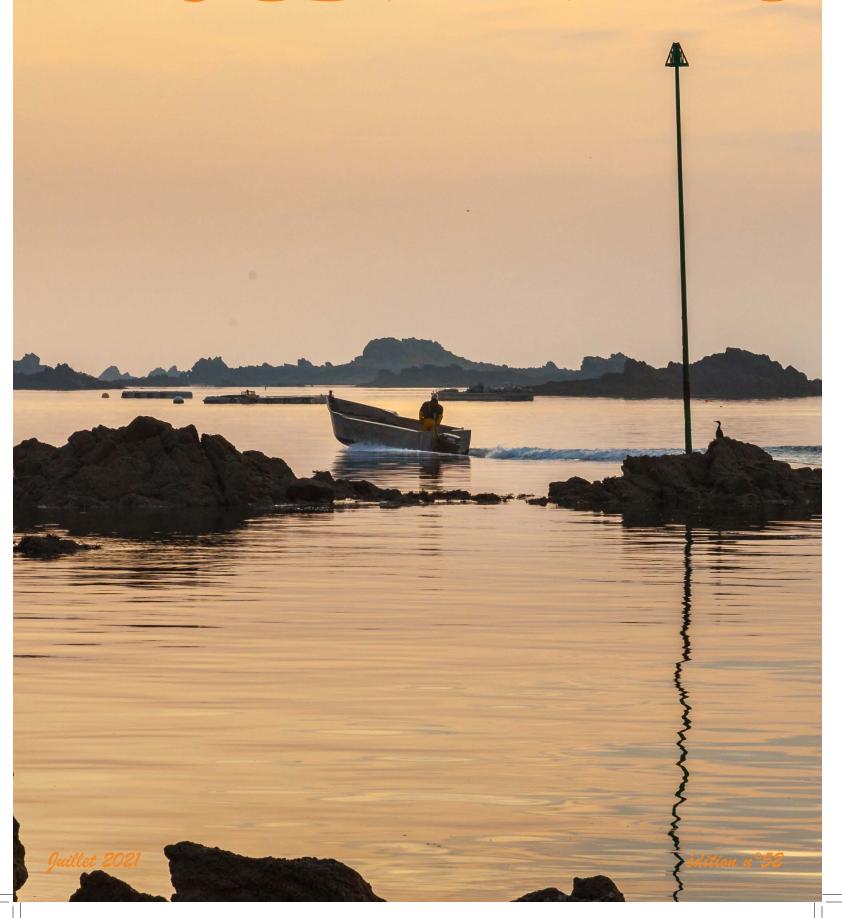
Journal de la commune

PLOUBAZLANEC



hères Ploubazlanécaines, chers Ploubazlanécains,

première année de la mandature 2020-2026 s'achève et si les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'en rendre compte au cours d'une réunion publique, comme nous l'avions souhaité et promis, ce mot du maire va tenter de le faire, sans prétendre à l'exhaustivité.

Le rythme de travail est soutenu, commissions diverses installées se sont réunies et le conseil municipal a siégé au rythme d'une réunion mensuelle.

Plusieurs rencontres de quartier permis d'écouter les doléances et suggestions des résidents et quelques mesures ont été mises en œuvre.

Les travaux de voirie inscrits au budget 2021 sont quasiment réalisés

- revêtements de la section qui va de l'Arcouest

à la chapelle de Lannevez,

- réfection de la rue du port, des abords des viviers, de la roche aux oiseaux, Lan mendy à Loguivy et aménagement du sommet de la côte de l'Arcouest.

La rénovation des toilettes de l'embarcadère sera terminée pour l'ouverture de la saison malgré des retards dus en particulier aux ruptures d'approvisionnement post covid.

L'amélioration de la sécurité est lancée : chicanes à l'entrée de Loguivy, installation de trois radars dits pédagogiques, révision du stationnement de la rue Pierre Loti. Evidemment, ces mesures seront d'autant plus efficaces que les comportements des automobilistes seront plus respectueux des bonnes règles de conduite.

La constitution des conseils des jeunes et des sages, votée en conseil municipal, n'attend plus

LE MOT DU MAIRE



que des conditions sanitaires assouplies.

L'alimentation « bio » entre rapidement dans les menus des cantines et la bourse de rentrée de 50€ offerte à tous les enfants de Ploubaz, scolarisés de la maternelle au CM2, a connu un

départ encourageant.

L'étude des voies cyclables est en grande partie réalisée et leur réalisation débutera par la section Paimpol-bourg de Ploubaz. Enfin, vous avez pu constater que le parvis de la mairie est lieu d'exposition de trois statues de Martine Galle, sculptrice de la commune, que les photographies de Jean Yves Jalabert ornent un mur de jardin du musée Milmarin et qu'un parcours retraçant les

œuvres du peintre Henri Rivière est mis en place à Loguivy (GR 34 et parking).

Tout ceci ne constitue qu'une petite partie de notre programme et il nous reste bien des actions à mettre en œuvre.

Nous sortons du confinement et nombre de professionnels et salariés ont vu leur activité

réduite pendant celui-ci.

A tous, je souhaite une reprise rapide et une excellente saison estivale et aux vacanciers, un agréable séjour sur notre magnifique territoire. Faisons du tourisme une activité intelligente, responsable, respectueuse de l'environnement et de la nature en général. Découvrez le patrimoine, les paysages, les sites remarquables, les activités culturelles, sportives et ludiques, la gastronomie de notre commune. J'espère que le déconfinement ne va pas engendrer d'incivilités et de manquement aux règles de bonne conduite en société.

Il fait bon vivre à Ploubaz, cela doit durer et implique le respect des biens et des personnes.

> Jean Pierre Le Normand Maire de Ploubazlanec

Sommaire						
p1	Passage de la balise (photo V.Caous)					
p 2	Nos partenaires	p 20-21	Bretagne vivante			
p 3	Le mot du Maire	p 22-23	Milmarin			
p 4-5-6	Les conseils municipaux	p 24	Expo JY Jalaber - Bibliothèque			
p 7-8-9-10-11	Les comptes de la commune	p 25	Culture Loisir Ploubazlanec			
p 12	Le conseil des Sages	p 26	Rando Ploubaz			
p 13	Les totems	p 27	Le Loguivy Canot Club - Club Armor			
p 14	Les voies douces	p 28	Martine Galle sculpteur - Micarmor			
p 15	Un été culturel	p 29	Pierre, paroles et musique			
p 16	Le Bio dans nos cantines	p 30	Henry Rivière			
p 17	Port d'Intérêt Patrimonial	p 31	Bzh photo			
p 18-19	Travaux et sécurité	p 32	Affiche Accalmie			

OURNAL de la COMMUNE Mairie de Ploubazlanec Tél. 02 96 55 80 36



COURSE DE LA MER

Après avoir étudié le protocole sanitaire nécessaire à l'organisation de « la course de la mer » et n'ayant aucune certitude quant à l'allégement de celui-ci pour le 1er août , le bureau de sports-loisirs Ploubazlanec a décidé de reporter la 18ème édition de la course de la mer au 07 août 2022

CONSEIL MUNICIPAL

LE VOTE DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS du 27 mars 2021

Nous vous invitons à consulter les procés verbaux des conseils municipaux mis en ligne sur le site de la commune www.ploubazlanec.bzh.

AFFAIRES IMMOBILIERES - VENTE Ancienne poste et logement du Receveur	UNANIMITÉ	
AFFAIRES IMMOBILIERES - PROJET DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE	UNANIMITÉ	
« SENIORS »	,	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE - Travaux d'éclairage public	UNANIMITÉ	
<u>Commentaires</u> <u>M. MONBEL J.</u> évoque un problème d'éclairage public signalé Garden Spern Du. Une		
difficulté se pose car le mât est inaccessible, c'est un terrain privé. La solution est à		
l'étude.		
Mme BASTIN M.C. rappelle qu'une demande a été faite par un administré pour l'insuffisance		
d'éclairage public rue de la Cité St Denis. Aucune réponse n'a été faite par la Mairie.		
• SUBVENTION	UNANIMITÉ	
PERSONNEL COMMUNAL - AVANCEMENTS DE GRADES	UNANIMITÉ	
COMPTES DE GESTION 2020 - BUDGET COMMUNE	UNANIMITÉ	
PARKINGS de L'ARCOUEST	UNANIMITÉ	
MOUILLAGES de LAUNAY et de LOGUIVY	UNANIMITÉ	
LOCAL PROFESSIONNEL 3 rue général de gaulle	UNANIMITÉ	
■ COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2020 - BUDGET « COMMUNE »		
<u>Commentaires</u>	MAIRIE	
Mme HAMEL F. souligne la bonne capacité de désendettement de la Commune qui est		
pour cet exercice de 2,9 années alors qu'il est admis qu'entre 3 et 6 ans c'est un signe de bonne santé financière.	BUDGET	
PARKINGS DE L'ARCOUEST	UNANIMITÉ	
MOUILLAGES DE LAUNAY et de LOGUIVY	UNANIMITÉ	
LOCAL PROFESSIONNEL dentiste	UNANIMITÉ	
 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 M. le Maire informe l'Assemblée que cette année, le Conseil Municipal n'a pas à voter le 	UNANIMITÉ	
taux de la Taxe d'Habitation. Du fait de sa suppression progressive, les taux du foncier		
bâti « Commune » et « Département » ne font plus qu'un et tout le produit de cette taxe		
est reversé en totalité à la commune à titre de compensation.		
Mmo HAMEL avaligue qu'un coefficient correcteur dit « coco de Parava » navract d'aiveter		
Mme HAMEL explique qu'un coefficient correcteur dit « coco de Bercy » permet d'ajuster en plus ou en moins le montant exact du produit.		
Elle précise que le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est		
conservé par la Commune ce qui est plutôt positif pour Ploubazlanec car le % de ces		
résidences est de 36 % et le produit de 321.000 €.		
BUDGET PRIMITIF DE L A COMMUNE	MAJORITÉ	
	3 abstentions	
QUESTIONS DIVERSES		

Achat de radars automatiques pour la mesure de vitesse des véhicules

Mme LE ROLLAND R. se déclare opposée à cet investissement couteux sachant qu'ils n'auront à terme aucun effet bénéfique. Avis partagé par Mme MENGUY C.

M. LE BARS G. rappelle que le sujet de la sécurité et de la vitesse excessive des véhicules dans de nombreux secteurs de la Commune revient dans toutes les réunions de quartier et que ces radars sont fortement réclamés. Il juge donc utile de répondre à la demande des administrés. Ces radars permettront justement de vérifier si les excès de vitesse sont si nombreux qu'il se dit. Ils permettront d'analyser les endroits les plus concernés par les infractions et éventuellement de trouver des solutions d'aménagements routiers pour les empêcher.

M. MARREC N. ajoute que si l'efficacité des radars sur le ralentissement de la vitesse automobile n'est certes pas avérée ce qui est inévitable par contre, c'est qu'en ne faisant rien, les administrés continueront à s'en plaindre.

• PROJETS COMMUNAUX - DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - Inscription des opérations subventionnables au programme 2021	UNANIMITÉ
• DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021 – Vote complémentaire N° 2 Mme LE ROLLAND R. suggère de vérifier si GPA ne subventionne pas ce type de manifestation avant de s'engager.	UNANIMITÉ
• SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 22 - Travaux d'entretien du réseau d'Eclairage public	UNANIMITÉ
AFFAIRES IMMOBILIERES - DESAFFECTATION - DECLASSEMENT AVANT VENTE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC	UNANIMITÉ
• CONTRAT EQUIPEMENT - CONTROLE et ENTRETIEN DU SITE NATUREL D'ESCALADE « Le rocher de mélus »	UNANIMITÉ
• LOTISSEMENT DE « PARK AR VILIN » à Loguivy-de-la-Mer - Integration de la voirie et des reseaux dans le domaine public	UNANIMITÉ
• MOTION DE SOUTIEN pour le maintien des services des finances publique à Paimpol M. le Maire évoque la disponibilité et le professionnalisme des Receveurs du Trésor Public. Ils font un travail énorme de conseils auprès des élus et des agents des collectivités. Par ailleurs, il estime qu'il est dangereux de nier l'illectronisme qui malheureusement existe réellement. M. BREZELLEC M. reconnait qu'on ne peut qu'adhérer à ce texte.	UNANIMITÉ

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Achat d'un tracteur KUBOTA
- Achat d'un trafic neuf 9 places RENAULT
- Commande auprès du Cabinet PREPROGRAM de RENNES, d'une étude de faisabilité pour une éventuelle réorganisation à moyen voire long terme- des écoles publiques de la Commune.

Mme LE ROLLAND R. demande des précisions.

M. le Maire indique qu'il a été décidé de confier à Monsieur LEMOINE du Cabinet Préprogram de Rennes -déjà intervenu à Ploubazlanec dans le cadre de la construction de la nouvelle Mairie- un diagnostic de la situation actuelle, une analyse des besoins et des attentes pour des propositions en matière de réorganisation éventuelle future des écoles de la Commune.

Aires de jeux collectives pour enfants à Lan Mendy et à la cité St Denis

<u>Mme MENGUY C.</u> est tout à fait favorable à l'aménagement d'une aire de jeux à Lan Mendy mais estime qu'installer un jeu de ce prix à la Cité St Denis, c'est jeter l'argent par les fenêtres, les jeux vont être vandalisés et les enfants n'en profiteront pas. Elle sait ce dont elle parle puisqu'elle a habité elle-même dans ces logements plusieurs années.

M. LE BARS G. pense au contraire qu'offrir des équipements aux enfants est une bonne chose pour éviter le désœuvrement et les conséquences qui en découlent. D'autant qu'un jeu neuf sera moins sujet au vandalisme c'est au contraire la vétusté des objets qui incitent à davantage de dégradations.

<u>Mme MORIN C.</u> ajoute que dans un souci d'équité, il est inconcevable de ne pas acheter les mêmes jeux dans les 2 quartiers.

<u>M. LOMBART E.</u> dit avoir rencontré les mères de famille de ce quartier avec Hélène ILLIEN. Ils ont beaucoup discuté. Plusieurs projets ont été proposés comme par exemple des jardins partagés, idée qu'elles ont d'ailleurs rejetée. Il faut leur accorder un minimum de confiance. Les habitants savent ce qui est bon dans l'intérêt de leur quartier.

<u>M. le Maire</u> ajoute que le coût des jeux s'explique par le fait du choix du fournisseur qu'ils sont voulu local pour disposer sans problème de pièces de rechange si nécessaire.

M. VIBERT R. dit également avoir rencontré des habitantes de la Cité St Denis qui lui ont dit être agacées par l'image de la cité. L'ambiance a changé favorablement. Elles demandent des bacs à fleurs et sollicitent une réunion de quartier rapidement. Elles ont beaucoup de choses à dire et à suggérer pour améliorer leur qualité de vie.

M. LE BARS G. confirme qu'une réunion de quartier sera organisée au plus vite.

Mme COMBELAS S. note que si les habitants s'approprient les lieux, c'est bon signe pour l'avenir.

Mme LE ROLLAND R. confirme que le quartier St Denis s'est nettement amélioré depuis quelques années.

Mme ILLIEN H. partage tout à fait cet avis.

M. LE BARS G. suggère d'ailleurs de solliciter Côtes d'Armor Habitat pour envisager un programme de peinture (ravalement et cages d'escalier) ainsi qu'éventuellement des travaux d'isolation.

Mme LE ROLLAND R. note que Côtes d'Armor Habitat programment régulièrement des travaux de réhabilitation mais ils ont un parc locatif immense.

M. LE NORMAND J.P. note d'ailleurs qu'un programme de ce type est en cours pour les pavillons de Traou-Neuzec.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Commande d'une prestation auprès de Mme Maria BOUCHARD, Coach en diététique
- Le site Internet de la Commune est en ligne : www.ploubazlanec.bzh
- Nexity et le projet de Beg An Enez

Le projet de lotissement à Beg An Enez est annulé.

<u>M VIBERT R.</u> précise que la loi littoral ne permet pas au lotisseur d'envisager un accès au sud de l'opération comme projeté. Dès lors l'opération ne pouvait être desservie que par l'accès au Nord et ne pourra contenir que 5 lots. Au regard des conclusions du Tribunal Administratif suite aux recours des riverains, le lotisseur a pris la décision de retirer le permis d'aménager.

Mme LE ROLLAND R. signale que les propriétaires vont interdire le passage.

- Lotissement du Huitel: Armorique Habitat a informé du lancement des travaux.
- La Communauté d'Agglomération lance un conseil « citoyens » (ex conseil de développement). L'objectif est de permettre aux habitants et aux usagers du territoire de partager les enjeux et questionnements sur le territoire avec des citoyens de tous âges, tous métiers, représentants d'associations, experts, lycéens... Tous les administrés sont invités à en faire partie. L'information est mise en ligne sur le site internet de GPA et sur celui de la commune. Le formulaire peut également être envoyé par mail ou par courrier.

INTERVENTIONS

M. BREZELLEC M. tient à souligner le travail des agents qui nettoient les éco-points. Le manque de civisme des gens est affligeant.

Mme MENGUY C. demande si les chicanes installées à Loguivy sont définitives. Elle signale qu'à la sortie de la rue de Mélus c'est une priorité à droite et que du fait de la présence des plots l'attention des automobilistes est détournée et de ce fait, beaucoup ne respectent pas la priorité ce qui est dangereux.

M. le Maire souligne qu'un Technicien du Conseil Départemental est venu constater les travaux envisagés et qu'il n'a fait aucune remarque particulière.

Mme LE ROLLAND R. regrette que ces équipements soient installés à cet endroit, cela gâche l'entrée de Loguivy à son avis et elle n'est pas certaine que la sécurité en soit renforcée.

M. le MAIRE rappelle que la sécurité est une demande récurrente des administrés ce qui justifie la décision des élus de mettre l'accent sur toutes mesures censées réduire la vitesse.

M. VIBERT R. donne lecture d'un mail reçu d'un administré à ce sujet : ce dernier pense que c'est une bonne idée pour obliger à ralentir. En revanche, autant il trouve que la 1ère chicane est bien positionnée et visible, autant il trouve que la seconde est dangereuse car elle n'est visible en totalité que tardivement. Il craint dit-il qu'elle ne soit source d'accidents et suggère de la décaler dans la courte ligne droite plus loin du virage.

A la question de <u>M. BREZELLEC M., M. le Maire</u> précise que le programme de marquage au sol va bientôt commencer.

M. BREZELLEC M. pose la question de savoir qui va se charger d'installer les drapeaux à Loguivy. Jusqu'à présent c'est Alain BOCHER qui s'en chargeait. D'ailleurs à ce propos, il est dommage qu'il n'en ait pas été remercié.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

A Ploubazlanec, les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945, jour de la capitulation de l'Allemagne lors de la seconde guerre mondiale, se sont déroulées « dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation ».

La première cérémonie s'est déroulée à 11 h au « Carré du Souvenir » où quelques membres du Souvenir Français y participèrent. Après la lecture d'un poème de Georges Louis Lapicque, ancien de la France Libre, ils déposèrent une gerbe et observèrent une minute de silence sur ce lieu de mémoire.

La seconde, officielle, a eu lieu à 11h30 au Monument aux Morts de Ploubazlanec. Elle a été présidée par M. J.P. Le Normand (Maire) accompagné de M. É. Bothorel (Député), des membres de l'U.N.C Goëlo et du Président du Souvenir Français, M. J-M. Courson, d'élus et de quelques Ploubazlanécains.

La cérémonie a débuté par la levée des couleurs suivie d'un poème de Georges Lapicque lu par son fils Yann, membre de la Fondation de la France Libre. En l'absence de Mme Royer, le message de la Déportation fut lu par Mme P. Cheneau, secrétaire de l'UNC Goëlo. Puis, Mme M-A. Allair lut le message de l'UNC. Enfin, J.P. Le Normand a lu le message de Mme G. Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Ce fut ensuite le dépôt de gerbes par le Souvenir Français (M. T. Le Calvez), l'UNC Goëlo (par Mme M. A. Allair et M. M. Garcia [LH]), le Maire et par le Député. Puis ce fut la sonnerie « Aux morts » suivie de la minute de silence, d'une vibrante Marseillaise et du salut des drapeaux.

Enfin les personnalités vinrent saluer et remercier les porte-drapeaux.

Quelques minutes plus tard, après le cérémonie officielle, deux jeunes, Aglaé Le Calvez et Thomas Le Calvez-Balcou, tous deux membres de l'UNC Goëlo, recurent des mains d'Éric Bothorel et de Jean-Pierre Le Normand le diplôme et la médaille de portedrapeau.





Dans ce qui suit, nous allons retracer l'essentiel de l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est tenu le samedi 27 mars 2021, consacré à la présentation et au vote des différents comptes de la commune, les comptes de gestion et administratif pour 2020 et le budget primitif 2021.

Un grand principe des finances publiques est la séparation de l'ordonnateur, le Maire, et du payeur, le Trésorier municipal. Le compte de gestion est tenu par le Trésorier municipal, le compte administratif par le Maire. Evidemment, il doit y avoir concordance exacte des résultats des deux comptes. Le budget primitif est élaboré par le Maire.

Dans une première partie, nous présenterons le compte administratif de l'année écoulée et nous examinerons le budget primitif pour l'année 2021.

1 - LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020 : LE COMPTE ADMINISTRATIF

L'année 2020 terminée, il faut constater l'exécution des recettes et des dépenses retracée dans le compte administratif. Comme le budget primitif, le compte administratif est composé des deux parties (sections) distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

1-1- La section de fonctionnement rassemble les charges et les recettes (ou produits) de fonctionnement liées à l'activité des services municipaux. Les charges peuvent être assimilées à des dépenses courantes telles que les dépenses de personnel, les fournitures, les charges générales, les frais financiers, etc. Les recettes proviennent de la fiscalité (la taxe d'habitation dont une partie est compensée par l'État à la suite de sa suppression progressive, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties...), des dotations et participations de l'État ainsi que de divers produits des services communaux (garderie, cantine, ALSH...).

COMPTES ADMINISTRATIFS - SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	CA 2019	BP 2020	CA 2020
011 Charges à caractère général	628626	676900	642251
60 Achats et variation de stocks	313306	332400	327953
61 Services extérieurs	227429	244100	227047
62 Autres services extérieurs	73812	85900	76630
63 Impôts, taxes et versements assilmilés	14079	14500	10621
012 Charges de personnel	1464419	1455000	1482009
014 Atténuations de produits	148268	155007	155007
65 Autres charges de gestion courante	80343	101910	101877
66 Charges financières	56130	56000	54348
67 Charges exceptionnelles	0	2000	2039
Dépenses réelles de fonctionnement	2377786	2446817	2437531
042 Opérations d'ordre	110185	85174	85859
dont 6811	82202	85174	85174
022 Dépenses imprévues	0	2894	0
Dépenses avant virement	2487971	2534885	2523390
023 Virement à la section d'investissement	652206	510000	674696
Dépenses totales de fonctionnement	3140177	3044885	3198086



Recettes de fonctionnement	CA 2019	BP 2020	CA 2020
013 Atténuations de charges	100717	60000	109117
70 Produits des services	180068	173800	160128
73 Impôts et taxes	1681794	1674200	1756395
74 Dotations, subventions et participations	1111409	1105375	1141123
75 Autres produits de gestion courante	18405	16500	14379
76 Produits financiers	5	10	4
77 Produits exceptionnels	22780	15000	16940
Recettes réelles de fonctionnement	3115178	3044885	3198086
042 Opération d'ordre	24999	0	
Recettes totales de fonctionnement	3140177	3044885	3198086
012-013 Charges nettes de personnel	1363702	1395000	1372892

Le tableau précédent permet la comparaison entre le compte administratif 2019, le budget primitif 2020 et le compte administratif 2020.

Le résultat comptable de 674696 € représente l'épargne brute de la commune en 2020 dont le conseil municipal a voté l'affectation à la section d'investissement du budget 2021. Après la baisse des dotations en provenance de l'État entre 2013 et 2018, et grâce en partie à une augmentation des produits fiscaux, la commune retrouve un niveau d'épargne brute proche de celui du début des années 2010 (682435€ en 2013)

1-2 - La section d'investissement regroupe des dépenses et recettes ayant un caractère durable, telles que les dépenses d'équipement, par exemple les routes, les bâtiments, le gros matériel dont la durée et l'utilisation sont supérieures à l'année, telles également que le remboursement des emprunts en dépenses, les subventions d'équipement et les nouveaux emprunts en recettes.

COMPTES ADMINISTRATIFS: SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		CA 2019	BP 2020	CA 2020
16 Remboursement emprunt		208890	220000	217396
13 Subventions d'investissement			14510	14510
20 Immobilisations incorporelles		7642	56153	4101
204 Subventions d'équipement		47604	99005	22074
21 Immobilisations corporelles		273357	328300	117743
23 Immobilisations en cours		1417801	575142	67137
Dont	2313	1265804	357000	60820
	2315	151997	218142	6317
Dépenses réelles d'investissement		1955294	1293110	442961
020 Dépenses imprévues		0	5195	
040 Opérations d'ordre		24999	0	
041 Opérations patrimoniales		1690	3372	
001 Solde reporté		167872	942397	942397
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	-	2149855	2244074	1385358



Recettes d'investissement	CA 2019	BP 2020	CA 2020
10 Dotation fds de réserves	580582	919059	923193
13 Subventions d'investissement	15000	201469	168499
16 Emprunt	500000	300000	300000
21 Immo corporelles			3199
Recettes réelles d'investissement	1095582	1420528	1394891
024 Produits de cession	0	225000	
040 Opérations d'ordre	110185	85174	85174
041 Opérations patrimoniales	1690	3372	
021 Virement de la section de fct		510000	
001 Solde reporté			
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1207457	2244074	1480065

Cette année 2020 est caractérisée par le très faible taux de réalisation des investissements et cela tient à deux raisons principales : la pandémie a retardé études et travaux et les années d'élections voient en général un ralentissement de l'investissement public

LES CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT ET LA DETTE.

CAF BRUTE	734408	760555
Remboursement emprunt	208890	217396
CAF NETTE	525518	543159
Encours de la dette au 31/12	2122076	2204680
Capacité de désendettement	2,89	2,90

La capacité d'autofinancement brute (CAF BRUTE) mesure le montant de l'épargne disponible pour le remboursement annuel du capital de l'emprunt et pour l'investissement, ce dernier montant étant mesuré par la capacité d'autofinancement nette (CAF NETTE). La capacité de désendettement est le rapport entre l'encours de la dette et la CAF BRUTE. En 2020, il est de 2,90 années pour la commune, inférieur aux ratios : départemental (3.16), régional (3.14) et national (3.48) des communes appartenant à la même strate démographique (de 2000 à 3500 habitants). Ploubazlanec n'est pas une commune particulièrement endettée.



BUDGET PRIMITIF 2021: SECTION DE FONCTIONNEMENT

21- La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011 Charges à caractère général	676900	642251	671300
60 Achats et variation de stocks	332400	327953	343000
61 Services extérieurs	244100	227047	233600
62 Autres services extérieurs	85900	76630	88200
63 Impôts, taxes et versements assilmilés	14500	10621	12500
012 Charges de personnel	1455000	1482009	1470000
014 Atténuations de produits	155007	155007	155191
65 Autres charges de gestion courante	101910	101877	120000
66 Charges financières	56000	54348	46100
67 Charges exceptionnelles	2000	2039	7500
Dépenses réelles de fonctionnement	2446817	2437531	2470091
042 Opérations d'ordre	85174	85859	86645
dont 6811	85174	85174	86645
68 Dotation aux amortissements et aux provisions			700
022 Dépenses imprévues	2894	0	4334
Dépenses avant virement	2534885	2523390	2561770
023 Virement à la section d'investissement	510000	674696	520000
Dépenses totales de fonctionnement	3044885	3198086	3081770

Recettes de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	BP 2021
013 Atténuations de charges	60000	109117	60000
70 Produits des services	173800	160128	139200
73 Impôts et taxes	1674200	1756395	1739300
74 Dotations, subventions et participations	1105375	1141123	1123250
75 Autres produits de gestion courante	16500	14379	15010
76 Produits financiers	10	4	10
77 Produits exceptionnels	15000	16940	5000
Recettes réelles de fonctionnement	3044885	3198086	3081770
042 Opération d'ordre	0		
Recettes totales de fonctionnement	3044885	3198086	3081770

012-013 Charges nettes de personnel	1395000	1372892	1410000
-------------------------------------	---------	---------	---------

Ces prévisions ont été réalisées en tenant compte des évolutions observées les années précédentes et en intégrant diverses variables conjoncturelles telles que l'inflation attendue, l'évolution des cours du pétrole, des salaires de la fonction publique territoriale et des informations des services de l'État quant aux chapitres « Impôts et taxes » et « Dotations et participations ». Nous avons construit ce budget en veillant à faire des économies et en étant très prudents quant à l'évolution des recettes. Nous espérons dégager une épargne brute de 520.000 €.

BUDGET PRIMITIF 2021: section d'investissement

22- La section d'investissement

Dépenses d'investissement	BP 2020	CA 2020	BP 2021
16 Remboursement emprunt	220000	217396	479233
13 Subventions d'investissement	14510	14510	
20 Immobilisations incorporelles	56153	4101	71564
204 Subventions d'équipement	99005	22074	79005
21 Immobilisations corporelles	328300	117743	608862
23 Immobilisations en cours	575142	67137	738925
Dont 231.	357000	60820	538925
231.	218142	6317	200000
Dépenses réelles d'investissement	1293110	442961	1977589
020 Dépenses imprévues	5195		4894
040 Opérations d'ordre	0		
041 Opérations patrimoniales	3372		34161
001 Solde reporté	942397	942397	
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2244074	1385358	2016644

Recettes d'investissement	BP 2020	CA 2020	BP 2021
10 Dotation des fonds de réserve	919059	923193	974696
13 Subventions d'investissement	201469	168499	106435
16 Emprunt	300000	300000	0
Recettes réelles d'investissement	1420528	1394891	1081131
024 Produits de cession	225000	0	200000
040 Opérations d'ordre	85174	85174	86641
041 Opérations patrimoniales	3372		34161
021 Virement de la cession de fonctionnement	510000		520000
001 Solde reporté			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2244074	1480065	2016644

Les chapitres 21 et 23 de la colonne dépenses nous renseignent sur les projets d'équipement dont les

principaux sont : • le rachat de l'ancienne droguerie rue Général De Gaulle et sa transformation en cabinet médical, l'aménagement des abords de « La Mouette rieuse »,
• le remplacement des barrières des deux parkings communaux de l'Arcouest,

• l'achat d'un nouveau minibus, de tables et chaises pour la salle des fêtes de Loguivy, de jeux pour les quartiers de Lan Mendy et Saint-Denis.

Nous programmons aussi la rénovation de la chapelle de Perros et celle d'une partie de la voirie communale. On peut y ajouter la poursuite du renouvellement du matériel des services techniques, cette année l'achat d'un nouveau tracteur et d'autres biens moins onéreux.

Pour couvrir l'ensemble ce ces charges, la commune dispose d'une épargne importante, de quelques subventions et ne devra pas recourir à l'émprunt.

A côté de ce budget principal, existent trois budgets annexes concernant des services et/ou équipements particuliers et marchands : le budget des parkings de L'Arcouest, celui des mouillages de Launay et Loguivy et celui, tout nouveau, du cabinet dentaire de la rue Général De Gaulle.

Enfin, les taux d'imposition votés par le conseil municipal changent cette année. Celui de la taxe d'habitation (TH) de 15,70% ne concerne plus que les résidences secondaires. Pour compenser la suppression de cette taxe sur les résidences principales, la loi de finances attribue aux communes la part départementale du foncier bâti qui s'ajoute à la part communale, le nouveau taux (TFB) devient 18,14% auquel s'ajoute le taux départemental de 19,53% soit un total de 37,67%, l'effet étant neutre pour le contribuable. Le taux sur le foncier non bâti (TFNB) reste à 70,41%.

Nous vous avons présenté le compte administratif et le budget primitif de la commune, tels qu'ils ont été votés lors de la séance du conseil municipal du 27 mars.

Bien évidemment, dans le cas où certains lecteurs du journal communal seraient désireux d'approfondir l'ensemble de ces comptes ou tel budget particulier, tous les documents comptables sont à leur disposition en mairie et le Maire se fera toujours un plaisir de répondre aux questions que vous ne manquez pas de vous poser.

LE CONSEIL DES SAGES

a retraite n'équivaut pas au retrait de la vie citoyenne. Au contraire nombreux et nombreuses sont ceux qui veulent s'investir en mettant une partie de leur temps libre ou de leur expérience au service de leurs concitoyens.

Actifs dans les associations, les retraités peuvent l'être aussi au Conseil des Sages. Par la connaissance de leur ville, par leur temps libre et leur liberté de pensée, ils peuvent se consacrer aux intérêts de leur cité.

POURQUOI UN CONSEIL DES SAGES?

Pour adjoindre au conseil :

une mission, une force de réflexion, un instrument supplémentaire de démocratie locale.

Par ses avis et ses études, le Conseil des Sages éclaire le conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive. Comme toute instance consultative, ce n'est pas un organisme de décision. Cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel.

Les élus du Conseil des Sages se réfèrent à la charte, dite de Blois, établie le 03 octobre 1997. Son siège a été fixé à la mairie de Ploubazlanec.

NEUTRALITÉ

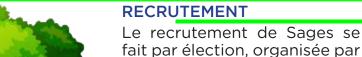
Le Conseil des Sages travaille en toute indépendance dans le plus grand respect des libertés fondamentales de pensées et d'opinions. Ses membres s'interdisent tout prosélytisme philosophique, religieux, politique et tout procès d'intention dans le cadre de ses débats.

CONFIDENTIALITÉ

Les membres du Conseil des Sages s'astreignent à un devoir de réserve. Ils s'engagent à garder confidentiels toute information et tout document qu'ils auront à connaître dans le cadre de leur mission. Ils s'interdisent également toute communication extérieure jusqu'aux conclusions de leurs travaux. Il n'y aura pas de propriété intellectuelle des dossiers traités.

COMPOSITION

Le premier Conseil des Sages est composé de 18 membres fondateurs au maximum, soit dans la mesure du possible, six Sages pour chacun des trois secteurs géographiques de la commune, correspondant aux trois bureaux de vote des élections officielles.



Pour être électeur, il faut

la municipalité.

- Habiter la commune (résidence principale)
- Être âgé de 65 ans ou plus dans l'année de l'élection
- Être libéré de toute activité professionnelle
- Être inscrit sur les listes

Chaque candidat à l'élection doit satisfaire aux mêmes critères et de plus :

- Être candidat dans le bureau de vote où l'on
- Ne pas avoir de mandat électif municipal
- Déposer sa candidature motivée à l'attention de M. le Maire.

COMMISSION DE COORDINATION

Elle est présidée par le Maire assisté de l'élu(e) municipal(e) référent(e).

Sont membres de cette commission :

- un (e) secrétaire et un(e) secrétaire adjoint(e) élu(e)s à la majorité simple par les membres du conseil pour 3 ans.
- Un représentant de chacune des commissions nommé par celles-ci.

Elle est chargée de préparer l'ordre du jour des réunions plénières et de coordonner les travaux entre les différentes commissions.

DURÉE DU MANDAT

La durée est fixée à six ans. Le Conseil est renouvelé par moitié tous les trois ans.

FRAIS DE MISSION

Le Conseil des Sages n'a pas de finances. En cas de déplacement, dans le cadre d'une mission extérieure, les frais occasionnés sont pris en charge par la commune sur ordre de mission dûment établi.

PERTE DE QUALITÉ DE MEMBRE

Par démission, par radiation sur décision du Conseil des Sages pour manquement au devoir de réserve en application des articles II et III des statuts.

Par la perte des qualités requises pour être candidat telles définies à l'article V.















L'affluence touristique en période estivale est parfois délicate à gérer. Nombre de camping-cars circulent et stationnent sur notre belle et accueillante commune. Si la très grande majorité des personnes utilisant ce mode de transport et d'hébergement a un comportement très correct, il n'en est pas de même pour une petite minorité qui nous oblige à prendre des mesures plus coercitives, généralisées sur l'ensemble de notre territoire.

Nous mettons en place les panneaux ci-dessus sous forme de totem de 1m80 de haut par 0m70 de large aux endroits privilégiés par les camping-caristes et le policier municipal aura en charge de les faire respecter...



ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

a loi Labbé du 06 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur le territoire national.

Les collectivités locales sont concernées par cette réglementation. Un arrêté du 15 janvier 2021 prévoit l'interdiction de ces traitements dans tous les lieux de vie dont les terrains de sport et les cimetières à partir du 1^{er} juillet 2022.

Cette législation impose de revoir l'entretien des cimetières afin de limiter l'envahissement par toutes sortes d'herbes folles dans les allées et entre les monuments. Les allées principales seront désherbées mécaniquement par les Services Techniques. En ce qui concerne les espaces entre les monuments, plusieurs solutions seront testées en fonction des surfaces concernées : ensemencement d'un gazon à pousse lente

plantations rampantes telles que la turquette et le thym laineux.

Propriétaires d'un monument funéraire, veillez à sa propreté tout en bannissant l'utilisation de produits agressifs tels que l'eau de Javel, les désherbants, susceptibles d'anéantir les plantations et semis réalisés.

Afin d'associer les personnes à cette action citoyenne, des outils individuels, binettes et

arrosoirs marqués au nom de la commune, seront mis à disposition.

Cette nouvelle organisation sera d'abord testée dans une partie du cimetière du Bourg située côté place F. Mitterrand et suivant le degré de satisfaction obtenu, elle pourra être généralisée et adaptée dans les deux cimetières de la commune.

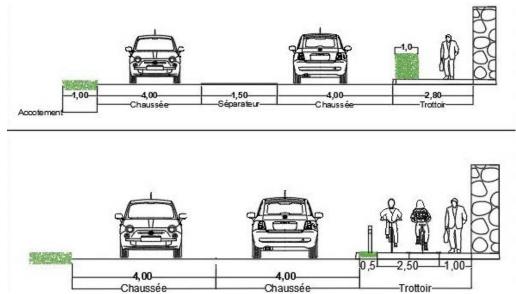
Ces informations seront affichées aux entrées.





a commune mène actuellement une réflexion sur les mobilités douces, dont un des axes —majeurs est la liaison Paimpol-L'Arcouest. Deux tranches sont actuellement à l'étude

La première concerne la voie piétonne et cyclable le long du domaine des Salles. Un élargissement de ce cheminement est envisagé avec pour corolaire un rétrécissement de la RD 789. Cet aménagement qui devrait par ailleurs permettre de réduire la vitesse sera soumis à l'avis des services départementaux.



a seconde concerne l'accès à l'embarcadère de l'Arcouest qui ne laisse pour l'instant le choix aux cyclistes qu'entre le « mur » de la Vieille Côte ou les virages de la départementale. Un accès par le chemin de Cornec est à l'étude. La commune, en partenariat avec le conservatoire du Littoral, va faire l'acquisition d'une parcelle agricole pour permettre la liaison entre cette route et le parking en herbe. Le service Natura 2000 de GPA viendra en soutien technique à la commune pour la création d'une passerelle afin d'enjamber le ruisseau. Ce projet permettra l'abandon de la traversée de la lagune par le GR 34.

La lagune, fermée par un double tombolo est une formation géologique rare et présente aussi un intérêt patrimonial très intéressant du point de vue faunistique et floristique. Elle est malheureusement fragilisée par l'accumulation de limon en provenance de l'exploitation des champs situés en Amont. En parallèle du projet de déviation du cheminement, le Conservatoire du Littoral s'est rapproché d'universitaires de Brest pour mener une étude Géomorphologie et Hydrologique visant à protéger et restaurer la lagune et la zone humide.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

des raisons sanitaires n'affaiblit pas la marche de l'association qui continue de défendre ses raisons d'être : perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France et honorer leur mémoire, la transmettre l'esprit civique auprès des jeunes générations, l'entraide de ses membres et maintenir le lien entre la nation et la défense.

Le 8 mai dernier, à l'issue de la cérémonie de commémoration de l'Armistice 39-45 qui a eu lieu devant le monument aux morts de la commune présidée par le maire J.P. Le Normand et le député É. Bothorel, les deux jeunes porte-drapeaux de l'association ont été mis à l'honneur. Aglaé Le Calvez et Thomas Le Calvez-Balcou ont reçu l'insigne et le diplôme de porte-drapeau. Ces deux jeunes sont présents à toutes les cérémonies patriotiques de Ploubazlanec ou de Paimpol. Fiers à chaque cérémonie de porter le drapeau de l'UNC ou celui de la commune, ils méritaient

amplement cette reconnaissance. Leur présence aux commémorations est un exemple pour la jeune génération et une reconnaissance très attachante pour les plus anciens. Dès la fin de l'été, l'association espère reprendre ses habituels rendez-vous : ses goûters et son traditionnel repas du 11 novembre.





aire de Ploubazlanec une commune culturelle, tel est l'objectif que se sont fixé les élus.

Malgré un contexte sanitaire défavorable, nous avons réussi à mener à bien nos projets.

Ainsi, depuis le 1er mars, les trois sculptures monumentales de Martine Galle s'érigent fièrement sur le parvis, donnant à ce lieu plutôt minéral un aspect différent et une orientation plus conviviale. Ces trois œuvres exposées au regard du public céderont leur place fin novembre aux décorations de Noël. Le passant peut également remarquer que désormais des bancs jardinières agrémentent l'esplanade.

Dans la continuité, le prochain projet consistera à habiller les bancs de béton d'assises en bois afin d'inviter les promeneurs à s'y asseoir quelques instants.

L'exposition préalablement prévue au mois d'avril dans la salle de réception de la mairie est reportée aux vacances de la Toussaint : Catrine Gallou, photographe amateur, y exposera son travail.

La saison culturelle à Ploubazlanec est lancée avec l'exposition en plein air des œuvres d'Henri Rivière du 11 juin au 3 octobre 2021. En effet, cette rétrospective de l'artiste vous invite à vous rendre sur les lieux qui ont inspiré ses œuvres. Vous pourrez découvrir huit points de vue situés sur le sentier du littoral, un cheminement entre la balise Olénoyère et le port de Loguivy-de-la-Mer, puis six autres points de vue sur le front de port et enfin, un dernier à l'Arcouest.



Les œuvres originales de l'artiste sont à découvrir dans le hall de la mairie. Un dépliant avec une carte explicative est disponible en

mairie de Ploubazlanec, à l'office de tourisme de Paimpol, à l'épicerie Chez Mimi et à la poste de Loguivy-de-la-Mer.



Ce projet issu d'une collaboration avec le galeriste Yann Le Bohec d'Armel Brittany permet de découvrir au cours d'un cheminement en famille, une partie du patrimoine artistique et naturel de Ploubazlanec.

La municipalité a été très à l'écoute afin d'exposer les photographies de Jean Yves Jalaber (céramiste, photographe, peintre.



Quinze photographies ornent le mur du jardin du Milmarin pour une année sur le thème « Regarder la mer..... la mer vue de la terre ».

Pour embellir et enchanter cette saison culturelle, le festival « Les Noctambals » s'installera dans l'anse du Ouern à Loguivy-de-la-Mer du 16 au 18 juillet et nous fera partager son « Bal Monté ». Cette manifestation familiale se définit comme un festival éclectique de danses et de musiques du monde.

L'été à Ploubazlanec se veut culturel!

Agathe







Merci aux cantinières des écoles publiques qui ont renforcé l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique dans notre restauration scolaire depuis la rentrée.

En effet, au-delà d'une politique volontariste de l'équipe municipale pour davantage de BIO dans l'assiette de nos enfants, la loi **ÉGalim (États Généraux de l'alimentation)** oblige les collectivités à s'engager sur la voie de la transition écologique. Cette loi a pour vocation l'accès pour tous à une alimentation saine, sûre et durable :

- A partir de 2022, 50 % des achats dans la restauration collective devront prendre en compte des externalités environnementales (produits labellisés, appellation d'origine, indication géographique...)
- 20 % de ces produits devront être issus de l'agriculture biologique.
- Ces informations (qualité-nutrition) devront être communiquées aux usagers.

A ce volet qualité-nutrition, s'ajoutent la lutte contre le gaspillage, l'élaboration hebdomadaire d'un repas végétarien, l'interdiction des ustensiles en plastique à usage unique, des bouteilles d'eau plate en plastique et des contenants alimentaires en plastique (en vigueur dans nos cantines depuis longtemps).

C'est dans ce cadre que la commune a fait appel à une diététicienne à compter de la rentrée scolaire 2021.

Elle aura pour mission la mise en place de plans alimentaires conformes aux directives du Groupe Restauration Collective et Nutrition (GRCN) et la création de menus mensuels en étroite collaboration avec les cantinières sur les deux sites (écoles du Bourg et de Loguivy)

Elle veillera à la rédaction de contenus informatifs sur la qualité de l'alimentation en vue d'une publication annuelle et organisera une consultation auprès des parents pour chaque année scolaire.

Cathy Morin - Soizic Danet

CABANA

LES K BINES DE PLOUBAZ

Amis lecteurs, vous vous êtes très vite aperçu du retour des livres à la cabane du bourg et à la poste de Loguivy, et nous

avons déjà dû réalimenter la cabane ce qui prouve votre soif de lecture. Cependant les choses ont quelque peu changé: nous avons été obligées de dissoudre notre association, faute de pouvoir constituer une nouvelle équipe. Cela ne change rien pour vous, nous avons un stock suffisant de livres pour les renouveler à la cabane et à Loguivy, jusqu'à épuisement de notre stock. D'autre part, quelques livres en moins bon état iront à Kerpalud, et nous avons distribué aux trois écoles primaires publiques et privée un certain nombre de livres pour enfants.

Lorsque ce stock sera épuisé et nous savons qu'en été notamment il y a beaucoup de passage de vacanciers, il vous appartiendra d'alimenter vous-même la cabane, vous avez été nombreux à nous dire que vous aviez chez vous des livres dont vous souhaitiez vous débarrasser. Mais ne vous précipitez pas il nous faut du temps pour vider notre stock et libérer notre local.

Quand il sera temps, faites circuler vos livres, faites en profiter les autres, en respectant deux choses pour les installer : des livres en bon état, les couvertures réparées si nécessaire, et bien disposer sur les étagères pour facilter les choix.

N'oublions pas les gestes barrières, le virus circule toujours.

Merci de nous avoir accompagnées dans cette aventure pendant quatre ans et longue vie aux amoureux de la lecture.



L'ancienne équipe des K.BINES de Ploubaz



CHEZ SIMON

Changement de propriétaire à la poissonnerie de Loguivy-de-la-Mer. Après quelques travaux effectués sur la boutique existante, c'est Simon Le Calvez qui est à la barre désormais!

Crustacés, poissons et coquillages vous sont proposés sur son étal.

Ouvert les mercredi et jeudi de 8h à 12h30 et le samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h

mardi : marché de Paimpol et vendredi celui de Lézardrieux





'article « Label Port d'Intérêt Patrimonial – Port de Loguivy-de-la-Mer » publié en janvier 2021 dans le journal de la commune (p. 7) présentait la volonté de protéger et valoriser le patrimoine maritime de ce port de pêche en s'appuyant sur le label « Port d'Intérêt Patrimonial » afin d'améliorer le cadre de vie et de redynamiser son activité économique et touristique.



Depuis nous avons avancé sur ce projet avec Nolwenn Quereven, étudiante à l'Université de Bretagne Occidentale en master gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels.

Notre volonté est de maintenir et valoriser le patrimoine maritime bâti du port dans le respect de l'activité économique et donc, de mettre en place diverses actions conciliant la préservation de ce patrimoine remarquable et l'activité économique notamment celle liée à la pêche.

Depuis février 2021, avec l'association et l'animatrice du réseau « Port d'Intérêt Patrimonial » Laure Ozenfant, nous avons :

- Réalisé un travail de recherche, de collectage et de classement des informations sur l'histoire de Loguivy-de-la-Mer et de son port ;
- Recensé l'existant ;
- Identifié les différentes étapes de formation du port et de construction des divers bâtis ;
- Rédigé des fiches permettant l'analyse et l'identification de chaque héritage maritime bâti à préserver et à intégrer éventuellement dans les nouveaux aménagements (chapelle, église, deux cales anciennes, maisons des

quartiers d'habitat des populations maritimes datant du XIX^e et du début XX^e siècles, maisons de villégiature, quartier du Château...);

• Réfléchi sur des préconisations d'aménagement.

Suite à ce travail, après concertation avec les



habitants et un comité de pilotage regroupant les élus et divers acteurs concernés par le projet, la commune identifiera un ou plusieurs projets d'aménagement afin de valoriser le port, son patrimoine et son activité économique.

Notre dossier de candidature sera présenté au jury de l'association PIP dans le but d'obtenir le label « Port d'intérêt Patrimonial ».

Nolwenn QUEREVEN Étudiante à l'UBO



RÉUNION PUBLIQUE mercredi 7 juillet 2021

salle des fêtes de Loguivy-de-la-Mer à 18h30

Au cours de cette soirée, nous vous présenterons la démarche « Port d'Intérêt Patrimonial », le travail de recherche effectué ainsi que les diverses préconisations d'aménagement qu'il serait possible de réaliser au niveau du port.

A l'issue de cette présentation, un temps d'échange permettra de répondre aux questions de chacun et de recueillir des idées et propositions qui permettraient de valoriser le port.

Mesures sanitaires : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique et inscription du nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail avant d'entrer dans la salle, distanciation physique.



TRAVAUX ET SÉCURITÉ

ATTENTION TRAVAUX

LA VOIRIE

Malgré la crise sanitaire impactant le calendrier des travaux, ceux prévus pour 2021 ont pu être effectués.

- Réalisation de la seconde tranche de la route de Lannevez entre la chapelle et la RD 789.
- Le haut de la côte de l'Arcouest a été réaménagé afin de sécuriser les 2 arrêts de bus et un nouvel abri a été implanté.
- Deux barrières des parkings à badges de l'Arcouest ont été remplacées.
- La réfection des réseaux (eau, assainissement) dont l'agglomération (GPA) a la responsabilité a perturbé la circulation dans le bourg de Loguivy ainsi que sur la route de Kersaouden, dans la rue des Écoles. Les conditions météorologiques de cet hiver n'ont pas facilité les choses, mais aujourd'hui les travaux sont terminés.
- Remise en état de la rue Gardenn Ar Traezh Gwenn à Loguivy-de-la-Mer (quartier du château) ainsi que de la rue de Landéris qui mène à la Roche-aux-Oiseaux.
- La petite venelle derrière les viviers de Loguivy est aujourd'hui rénovée.
- Dans le lotissement de Lan Mendy, quelques trottoirs en mauvais état ont été refaits.
- Rue Général De Gaulle et faisant face au jardin du jumelage, le trottoir a été élargi pour permettre un cheminement sécurisé.
- A la demande du département, responsable de cet espace, la place de l'embarcadère de l'Arcouest a été reconfigurée pour permettre l'accueil des passagers pour Bréhat dans le respect des mesures sanitaires.
- Les réseaux électriques haute et basse tensions de Lannévez et de Beg-Nod ont été mis en souterrain à l'initiative d'ENEDIS ou du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE).
- Le réseau gaz s'est également étendu pour desservir la résidence Anatole France située après la pharmacie du bourg (collaboration SDE/GRDF). La remise en état de la voirie après des travaux, chaussée et/ou trottoir, incombe au donneur d'ordre.
- Le camping de Pors Don, sujet de quelques problèmes, a été totalement restructuré : arrachage des haies, ensemencement d'une pelouse, réfection des sanitaires, pose prochaine d'une barrière anti intrusion à l'entrée, ne permettant l'accès qu'aux véhicules légers (voiture et van). Désormais seules les toiles de tentes pourront être montées.













LES BÂTIMENTS

- La réhabilitation des toilettes de l'embarcadère de l'Arcouest vient de s'achever.
- La charpente de la Chapelle de Perros Hamon sera restaurée.
- L'ancienne droguerie située rue Général De Gaulle, propriété de la commune, est à l'étude avec un cabinet d'architecte pour l'aménagement de 3 cabinets médicaux. Les élus sont très attachés à ce projet.
- Un cabinet d'experts est en cours de consultation pour dresser un bilan de l'état général des bâtiments de l'école publique du bourg (maternelle, cantine...). Des travaux importants seront à prévoir.
- Une expertise est en cours sur le beffroi fragilisé de l'église, ce qui explique le mutisme des cloches. Divers travaux de couverture y ont également été commandés.
- La couverture de l'abribus destiné aux scolaires sur le port de Loguivy a été remplacée.

LA SÉCURITÉ

Il s'agit là d'un problème récurrent qui préoccupe nos concitoyens. Tous les axes et quartiers de la commune sont concernés. Des ralentisseurs sous la forme de chicanes sont désormais installés à l'entrée du bourg de Loguivy et des dispositifs identiques sont à l'étude pour être testés dans d'autres secteurs.

Le programme de peinture routière a été effectué sur l'ensemble de la commune.

Dès que la situation sanitaire le permettra, les commissions extra-municipales Voirie et Sécurité reprendront.



DÉCHETS MÉNAGERS ET INCIVILITÉ

La propreté de notre commune, c'est notre cadre de vie

a collecte des déchets ménagers est une compétence de Guingamp-Paimpol-Agglomération (GPA). Un calendrier reprenant les jours de collecte vous a été distribué, il est disponible en mairie. Il est également consultable sur le site internet de la mairie. (https://www.ploubazlanec.bzh/), rubrique « déchets ménagers ».

Rappel: les conteneurs doivent être sortis la veille au soir pour la collecte du matin. Ils doivent être rentrés dès le passage de l'équipe de ramassage. Il vous appartient de les nettoyer.

En dehors des périodes de ramassage, des points d'apport volontaires (P.A.V) sont à votre disposition en différents endroits de la commune (Services Techniques, Croix-Jacques, Placis de l'Arcouest, entrée de Loguivy...). Ces points sont uniquement destinés au dépôt des déchets ménagers en sacs fermés et aux déchets triés, papiers, plastiques et verre.

Si votre conteneur est cassé ou sans couvercle, vous devez vous adresser à la déchetterie pour en effectuer le remplacement.

Tous les autres articles (gros cartons, gros déchets divers, appareils électriques, électroniques, déchets



verts...) sont à déposer à la déchetterie de la Lande Blanche à Paimpol.

En cas de dépôts de déchets sur la voie publique, de déjections canines, l'amende va de 68€ à 135€.

RACKS ET POUBELLES BI-FLUX

a commune qui s'était inscrite aux fonds d'investissement exceptionnel mis en place par le conseil départemental a reçu une réponse favorable à sa demande et s'est ainsi dotée de mobilier visant au bien -être de la population et à la préservation de l'environnement.

80 supports à vélos réalisés par l'entreprise locale de ferronnerie d'art Henry Marius (Lézardrieux) sont en cours d'installation tout comme les poubelles bi-flux en bord de mer et sur les sites touristiques. Pour l'heure, les sites de Beg Nod, du Ouern, de la Roche aux oiseaux, de Roch Hir ont été pourvus en nouveaux équipements.

L'opération se poursuivra sur plusieurs mois.

Merci au personnel des services techniques qui œuvre à ce vaste chantier.

Cathy Morin - Éric LOmbart





L'évolution des paysages

Qui a vécu les 50 dernières années du 20ème siècle a vu les profondes transformations de nos campagnes, de nos villes et de nos villages. Les paysages façonnés, petit à petit, au fil des siècles, ont subi des changements très rapides. L'utilisation d'engins motorisés de plus en plus puissants, les avancées techniques, le développement de la chimie ont accéléré et modifié l'échelle de ces évolutions.

Les villes se sont étalées et développées : espaces commerciaux et pavillonnaires, zones industrielles, réseaux routiers, rocades et parkings.

Entre 1960 et 1990, la moitié de la superficie des zones humides françaises a été comblée.

Les campagnes ont été transformées par une agriculture intensive, massivement dépendante des pesticides, qui a conduit à la disparition de la majorité des prairies permanentes, des réseaux de haies, des mares, et des micro-habitats naturels « non productifs ».

L'érosion de la biodiversité

Durant ces 50 ans, seuls quelques scientifiques, des naturalistes et quelques visionnaires étudiaient et disaient les déséquilibres biologiques qu'une telle évolution générait.

Il faudra attendre les années 2000 pour que la notion de biodiversité parle au plus grand nombre d'entre nous, malheureusement pour constater son érosion.

La biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes et leur interaction dans le temps et l'espace, et son érosion est mise en évidence par les déséquilibres et les ruptures qui apparaissent dans la chaîne du vivant.

Dès les années 60, Rachel Carlson, une visionnaire s'appuyant sur les études des scientifiques, dénonçait l'impact des pesticides sur le monde du vivant, du sol aux rivières, des plantes aux animaux (Printemps silencieux, 1962). Qui a vécu ces années 60 se souvient de la nécessité de nettoyer le pare-brise de la voiture après avoir roulé une centaine de km. Aujourd'hui, où sont les insectes qui salissaient nos pare-brise ?

Quand un remembrement détruit des arbres, des haies, des talus, qu'une zone humide est comblée pour installer un parking, qu'un petit vallon est partiellement remblayé pour accroître une « surface exploitable », que de grandes surfaces imperméables artificialisent les sols, combien d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères, de reptiles ou de batraciens qui gîtent, se nourrissent, se reproduisent dans ces milieux, auxquels ils sont adaptés, vont disparaître ? Ainsi s'appauvrit la diversité végétale, animale, mettant en danger l'équilibre des écosystèmes et donc l'existence même de l'espèce humaine.

« Cicatriser » la biodiversité ?

Aujourd'hui, ceux qui réfléchissent à la « 6ème extinction de masse des espèces », nous disent aussi que « l'on peut avoir, localement, des cicatrisations très importantes de la biodiversité » (Bruno David, directeur du Muséum national d'histoire naturelle).

On le sait, supprimer les pesticides c'est permettre aux sols de revivre (un sol vivant peut contenir 1 à 3 tonnes de vers de terre par ha). Replanter des haies, sortir des monocultures, respecter et développer la variété des milieux naturels, c'est participer à cette « cicatrisation de la biodiversité ».

S'il est important que les modèles agricoles évoluent pour favoriser cette cicatrisation, chacun de nous peut, s'il possède un jardin, favoriser la biodiversité en gardant des espaces enherbés non tondus, en plantant arbres et buissons d'espèces locales, en n'utilisant plus de produits chimiques. C'est ce que nous mettons en œuvre à la réserve Paule Lapicque et que l'on découvre en parcourant le sentier de l'Argiope accompagné du livret « La biodiversité au quotidien ».

Dans nos communes, les réglementations nous incitent aussi à enrayer cette perte de la biodiversité en protégeant les espaces naturels à travers les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme).

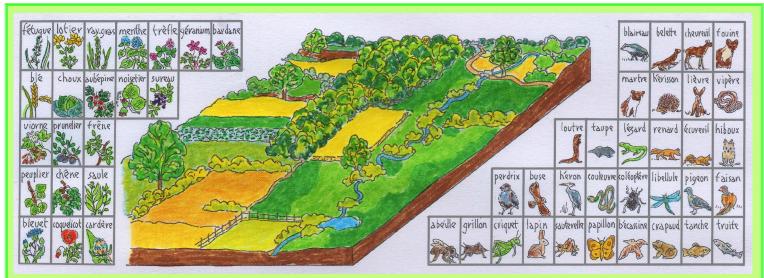
Au niveau intercommunal, depuis 2007, la Trame Verte et Bleue (dispositif issu du Grenelle de l'Environnement), doit créer sur le territoire des continuités écologiques entre les grands ensembles naturels, alors que le paysage est de plus en plus fragmenté.

Mais il faudra plus que des « cicatrisations locales » pour restaurer la biodiversité!

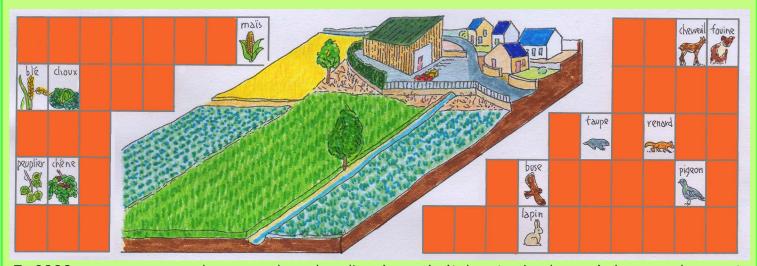
Parce que la biodiversité est ce qui nous fait vivre au quotidien (l'alimentation, la pollinisation, l'épuration des eaux, la fabrication de l'humus reposent sur elle) il est primordial que toutes les activités humaines, les politiques publiques ou économiques, intègrent la nécessité de réduire les pressions anthropiques néfastes (utilisation des pesticides, artificialisation des milieux, production de pollutions et de déchets . . .).

Antenne Trégor Goëlo

Bretagne Vivante



Quelques unes des espèces végétales et animales qui font la richesse de la biodiversité d'un paysage de campagne des années 50.



En 2020, ce paysage a perdu un grand nombre d'espèces végétales et animales après le remembrement, le recalibrage du ruisseau, l'utilisation de biocides et l'extension de l'urbanisation.





Heureux de vous retrouver!

Après une longue période de fermeture, et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, vous pourrez

de nouveau visiter Milmarin cet été du dimanche au jeudi, de 10h à 12h30 et 14h à 18h.

- le musée Mémoire d'Islande, la mémoire de la grande pêche
- l'exposition interactive L'Appel du large, le monde méconnu et gigantesque de la marine marchande En raison de la jauge réduite, pour être sûr de pouvoir visiter à l'heure qui vous convient, vous pouvez réserver votre créneau de visite sur www.milmarin.bzh.



La balade sonore des Islandais

Au départ de Milmarin, 7km et 7 sites incontournables du patrimoine de la grande pêche à Ploubazlanec à découvrir, avec de magnifiques panoramas sur la baie de Paimpol et l'archipel de Bréhat. Pendant votre balade, écoutez des descendants de pêcheurs à Islande et passionnés vous conter l'histoire de l'aventure Islandaise. Gratuit, sur votre smartphone, en scannant le QR code ci-contre ou sur



www.milmarin.bzh.

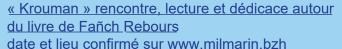
Evénements de l'été

programme, horaires et modalités sanitaires sur www.milmarin.bzh

Jeu de piste à Ploubazlanec! #2 à la rencontre des artistes et artisans dimanche 18 juillet, départ de Milmarin entre 14h et 18h

En répondant aux énigmes et défis, vous partirez à la rencontre de celles et ceux qui font de la commune une terre de création et de partage autour de savoir-faire... essentiels! Poussez les portes des ateliers, interrogez les artistes, observez leurs gestes et les détails de leurs œuvres ou revisitez les grands noms qui ont fait la renommée de Ploubazlanec dans le monde entier. Ouvert à tous, circuits possibles à pied, à vélo ou en voiture.

Participation 2€, au profit de l'association Plaeraneg Gwechall.



Au cœur d'une intrigue reliant deux communautés embarquées sur le même huis clos, immersion dans le quotidien d'un village krou et dans l'évolution de la marine marchande française au XXe siècle.



La route du cap Horn est des plus difficiles, mais il y a 150 ans il n'y en avait pas d'autre pour passer par mer libre de l'Atlantique au Pacifique. Nombre de femmes de capitaines ont suivi leurs époux dans ces voyages, accompagnées parfois de leurs enfants. Mais les femmes de Cap-Horniers, en grande majorité, n'embarquaient pas, et devaient naviguer seules entre les multiples écueils de la vie, leur cap Horn à elles.





Adhérez à l'association Plaeraneg Gwechall!

La fermeture du musée pendant de nombreux mois prive l'association d'une grande partie de ses recettes. En adhérant, vous soutenez notre action pour la sauvegarde de la mémoire de nos pêcheurs à Terre-Neuve et Islande, la valorisation du patrimoine culturel et religieux de Ploubazlanec, la conservation des collections du musée et l'organisation d'événements et animations avec Milmarin. Les membres de l'association bénéficient de l'entrée gratuite au musée toute l'année. Merci pour votre soutien !

15€. à l'ordre de l'association Plaeraneg Gwechall. au 16 rue de la Résistance 22620 Ploubazlanec

Nouvelles animations cet été!

Balades patrimoine

- Pors-Even, l'histoire des pêcheurs à Islande et des . paysages qui les ont vus grandir
- Loguivy-de-la-Mer, l'identité d'un port et de ses habitants sous le règne du roi et la reine de la baie, le homard et la coquille Saint-Jacques.

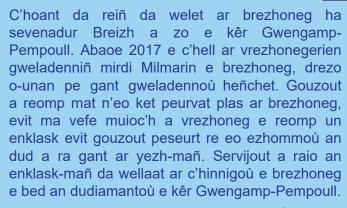
4€ dates et horaires sur www milmarin bz



Ploubaz à vélo

Après une année la tête dans le guidon... il est temps de se remettre en selle! En VAE pour les flâneurs, en VTC pour les sportifs, découvrez les panoramas sur la baie de Paimpol et le patrimoine « Islandais » de Ploubazlanec à deux roues, en sillonnant à votre rythme avec un guide.

Enklask war doareoù ober ar vrezhonegerien gant ar sevenadur



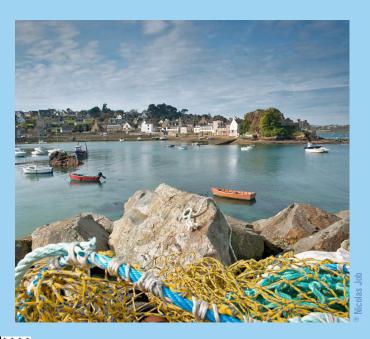
Ma rit c'hwi gant ar brezhoneg gant ho familh pe gant ho mignoned, pe c'hoazh ma'z oc'h-c'hwi ur c'helenner, ur stummer pe o studiañ ar yezh, ma'z it-c'hwi er mirdioù pe get... Roit deomp ho soñj!

Kemer perzh en enklask : www.milmarin.bzh

Le site internet www.milmarin.bzh

De nouveaux contenus ont récemment été mis en ligne sur le site internet de Milmarin, notamment :

- « Actualités » ; les bénévoles de l'association Plaeraneg Gwechall y proposent des articles pour découvrir les coulisses du musée et ses collections.
- « Les collections » ; objets, iconographie et documents présents dans le musée Mémoire d'Islande et ses réserves seront progressivement mis en ligne.
- « Pour aller plus loin » ; ressources bibliographiques, références et contacts pour approfondir les thèmes abordés dans les deux expositions.



Enquête sur les pratiques culturelles des publics bretonnants

Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite valoriser la langue et la culture bretonne. C'est notamment le cas à Milmarin, qui propose depuis son ouverture en 2017 des supports de visite et animations en breton. Conscients de certains manques et afin de consolider notre offre à destination du public bretonnant, comprendre ses attentes et ses spécificités, nous réalisons une enquête dont les résultats feront progresser l'ensemble de l'offre de loisirs en breton sur le territoire.

Que vous soyez pratiquant de la langue bretonne en famille ou entre amis, enseignant, formateur ou en formation... que vous fréquentiez les musées et équipements culturels régulièrement ou non... Votre avis nous intéresse!

Contribuer à l'enquête : www.milmarin.bzh

Milmarin obtient le label Accueil vélo

Pour encourager les mobilités douces, nous proposons un accueil spécifique pour les visiteurs en itinérance à vélo : des emplacements sécurisés pour laisser son vélo pendant la visite ou partir en exploration à pied, des kits de réparation en cas de pépin, les contacts des loueurs et réparateurs de vélos les plus proches, les cartes des circuits et itinéraires alentours, de quelques heures à quelques jours.



- Les circuits vélo disponibles sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération sont téléchargeables ici : guingamp-paimpol.com
- EuroVélo4 La Vélomaritime®
 passe à Paimpol lavelomaritime.f.



REGARDER LA MER ... la mer vue de terre

Jean-Yves Jalaber

J'ai aimé regarder la mer, en pêche, « la tête dans le ciel », comme me le disait mon ami Jo Aimé les « basses mer » iodées d'équinoxe, les plages et les grèves de l'été Entre ciels et dunes, au printemps, la mer Aujourd'hui, dans un pays où les champs touchent la grève, j'aime regarder la mer... de la terre, La regarder au travers des branches d'un frêne, au-delà d'un champ d'orge ou de choux, dessus des pommiers... cela me donne envie peindre!



15 photos prises tout près de chez moi à Ploubazlanec (à distance de confinement!) qui parlent de Mer, de Nature, de Paysage...

et (accessoirement?) de l'indignation que l'on puisse encore mutiler, voire abattre des arbres, pour "avoir une vue mer"

Jean-Yves Jalaber, céramiste installé à l'Arcouest, pratique depuis de nombreuses années la peinture et la photo

Exposition photo dans le jardin de Milmarin



BIBLIOTHÈQUE

Permanences : du 5 juillet au 31 août 2021 lundi de 10h à 11h30 et jeudi de 17h à 18h30

Le train des enfants
Tout peut s'oublier
La maison de Bretagne
La familia grande
Ce matin-là
Mémoires d'un juge
Des diables et des saints
Malamute
Les enfants sont rois
Batailles
Trois
Les lions de Sicile
La datcha
Marie Curie et ses filles



Ardone VIOLA
Adam OLIVIER
Marie SIZUN
Camille KOUCHNER
Gaëlle JOSSE
Renaud VANRUYMBEKE
J.Baptiste ANDREA
J.Paul DIDIER-LAURENT
Delphine DEVIGAN
Alexia STRESI
Valérie PERRIN
Stephania AUCI
Agnès MARTIN-LUGAN
Claudine MONTEIL

















La maison de Bretagne







crise sanitaire que nous vivons et ses différents impacts dans nos vies rappellent à quel point la solidarité, l'entraide, l'intérêt général sont des valeurs primordiales dans notre société. L'association a été fortement impactée : les gestes barrières et le confinement ont été synonymes d'arrêt de nos activités.

L'association continue de porter et de diffuser ses valeurs : agir ensemble, favoriser l'intégration et la participation à la vie sociale.

Les projets mis en place précédemment auront lieu en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires :

vendredi 2 juillet à 18 h, salle de réception de la mairie:

Conférence sur la restauration de la flèche de la cathédrale d'Amiens, la plus vaste cathédrale

de France.



du 24 juillet au 1er août, salle de réception de la mairie (tous les jours de 15 h à 18 h 30) (Entrée gratuite)

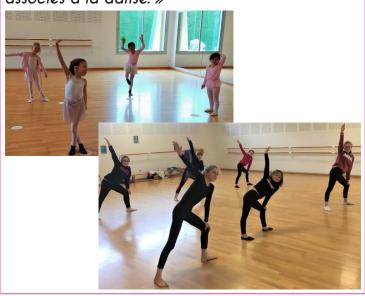
• 11ème exposition des Artistes amateurs - pour tous à partir de 8 ans - valorisant la pratique des arts plastiques : peinture (techniques mixtes), peinture sur porcelaine, pastel, aquarelle, gravures, photos, sculptures, modelage.



ÉCOLE DE DANSE

Au mois de mai, enfin, un espoir! La reprise partielle des cours de danse 'modern jazz' pour les enfants de 5 ans à 18 ans, avec le professeur Estelle AUBRUN.

« La danse joue sur les rythmes et les techniques. Elle demande de la souplesse, de la rigueur et de l'énergie. On y travaille aussi la coordination et l'isolation des mouvements. C'est une discipline qui laisse beaucoup de liberté à l'expression des élèves. On y aborde les techniques et codes associés à la danse.»



du 10 au 26 septembre Salle des fêtes de Loquivy-de-la-Mer, tous les jours de 15h à 18h30 (entrée gratuite)

• 17^{ème} exposition ACCALMIE : 10 artistes professionnels (affiche en 4^{eme} de couverture)

*Sculptures: Irène Le Goaster, Daniel Tihay, Muriel Marec, Joël Le Floch, (jardin Milmarin.)

*Art du textile : Dominique Potard *Calligraphie: Mohamed Idali, *Peinture à l'huile : François Bossière,

Sophie Le Clanche

*Pastel: Michel Bordas *Aquarelle: Anne Hamelin

Nous pensons pouvoir reprendre toutes nos activités en septembre telles que présentées dans notre programme 2021/2022 (pastel, aquarelle, yoga, gymnastique, danse, troupe de théâtre avec une représentation en fin d'année). Pour les inscriptions, nous vous donnons rendez-

le mardi 31 août de 17 h 30 à 19 h le mercredi 1er septembre de 14 h 30 à 18 h



RANDO PLOUBAZ À L'ARRÊT?



es derniers mois nous n'avons malheureusement la pas eu possibilité de reprendre nos randonnées L'autorisation de déambuler à 6 puis à 10 participants (animateur compris!) ne correspond pas à l'idée que nous nous faisons

de nos escapades. Ces moments de partage, ces rendez vous doivent avant tout se dérouler dans la convivialité avec l'esprit libre. En attendant le retour à une vie plus normale et compatible avec nos envies, nous ne sommes restés les pas bras croisés et nous avons continué à travailler pour l'avenir.

Tout d'abord, nous avons répondu présents et avons contribué à l'organisation d'une

marche-relais qui passera par PLOUBAZLANEC le 21 juillet. Le Lions club de Lannion nous a contactés en novembre dernier, ainsi que huit autres clubs pour la mise en place d'un parcours qui s'étirera de Perros Guirec à Pléneuf -Val-André. Cette marche destinée à sensibiliser le public à la protection de la mer et du littoral se déroulera sous forme de relais du 18 au 26 juillet. Des villages étapes sur le parcours du GR34 permettront d'assister à des conférences, de participer à des animations traitant de la situation des milieux maritimes, du réchauffement climatique, de la perte de la biodiversité, des conséquences prévisibles possibles. Programme et des actions enthousiasmant qui nous permettra bien sûr de faire découvrir notre sentier du littoral et la richesse de ses paysages en période estivale.

Autre projet en cours de réalisation : la sortie à St Jacut de la Mer.

Nous avons repris pour la troisième fois, l'organisation d'un séjour avec escapade aux îles Chausey. Nous croisons les doigts pour pouvoir cette fois ci y emmener nos 49 randonneurs motivés les 20 21 et 22 septembre ... Et bien sûr, les options sont prises pour séjour et semaine en 2022.

Tout ceci demande un travail de préparation qui n'apporte pas, hélas, les bienfaits de la randonnée et pour tout dire ... nous avons tous des fourmis dans les jambes! Toutefois,

> parmi nos adhérents. il en est 4 qui ont pu repartir sur les chemins, en « mission ». En effet, nos baliseurs bénévoles ont repris comme tous les ans, pinceaux, peintures, brosses, grattoirs, serpes sécateurs pour le grand nettoyage de printemps. Ainsi le 21 mai, les 22 km de GR34 et les 5 circuits de petite randonnée que compte la commune avaient fait peau neuve. On vous rassure, ils ne sortent pas dans

nature qu'une fois par an pour cette opération commandée! Ils veillent aussi toute l'année à l'accessibilité des parcours afin d'intervenir lorsque les difficultés surviennent et elles sont nombreuses: chutes d'arbres, effacements des balises, dégradations des supports, problèmes de pollution... Grace à eux, le balisage et l'entretien permanents des itinéraires de randonnée contribuent à la sauvegarde des chemins et permettent à des centaines de marcheurs, promeneurs ou grands randonneurs de découvrir notre territoire et les richesses de son patrimoine.

Nous espérons à notre tour pouvoir en bénéficier et retrouver tous nos amis randonneurs à la rentrée de septembre afin de partager à nouveau, découvertes, bonne humeur et plaisir d'être ensemble tout simplement ...

D'ici là restons prudents afin de profiter des beaux jours qui s'annoncent!

blog: http://rando-ploubaz.over-blog.fr Contacts: randoploubaz@gmail.com 06 08 85 86 41 ou 06 70 75 56 95



CONFRÉRIE DE LA COQUILLE SAINT-JACQUES

'assemblée générale ordinaire de la confrérie de la Coquille Saint-Jacques Pêchée en Côtes-d'Armor, s'est tenue le 21 juin 2021 au comité local des pêches et élevages marins des Côtes-d'Armor à Paimpol.

Vu l'amélioration de la situation sanitaire, une reprise prochaine de nos activités n'est pas exclue. Il vous est loisible de nous rejoindre pour faire la promotion de la Pecten Maximus (Coquille Saint-Jacques). Tél. 06 14 81 21 99 ou 06 20 27 77 72 - coquillesaintjacques22@mailto.com - site : coquillesaintjacques22.fr



e cercle de voile de Maubuisson accueillait le week-end du 28 au 31 mai la selective de la classe optimist France pour les championnats internationaux.

Les 20 meilleures Françaises et les 45 meilleurs Français se sont retrouvés pour se confronter et gagner une place soit au championnat du monde championnat d'Europe soit au optimist.

Le Loquivy Canot Club était représenté par 4 coureurs ou coureuses. Thelio Giannantoni, Loick Eeman, Manon Giannantoni, classés parmi les meilleurs français.

Les garçons se sont défendus au mieux, notamment Loick, cadet, qui avec un grand gabarit le pénalisant a réalisé de bonnes manches. Thélio a pris de l'expérience pour

la préparation du championnat de France

minimes en juillet.



Ils terminent respectivement 36ème et 39ème. Les filles ont démarré en fanfare dès la première

> iournée. Sarah pointait à la 1ère place et Manon à la 5^{ème}. La lutte a été âpre pendant 3 jours. Sarah termine 4ème (à droite du podium) et se qualifie pour le championnat d'Europe. Manon termine 14^{ème}, les 2 jours de vent légers suivant le premier jour de navigation ne lui permettant pas d'exprimer ses qualités habituelles.

> Le Loguivy Canot Clubtient à remercier la commune de Ploubazlanec qui soutient la voile de compétition nombreuses depuis de ainsi que l'ensemble des personnes responsables d'entreprises, bénévoles du club ou membres du Cdv 22 qui ont permis cette réussite.



LE CLUB ARMOR

ous venons de vivre une année bien étrange, angoissante pour beaucoup d'entre nous. Nous avons été privés de toutes ces rencontres qui font le quotidien de notre club, de ces Nous avons été privés de toutes ces rencontres qui font le quotidien de notre club, de ces activités qui nous maintiennent en forme.



A l'heure où un retour à la vie sociale se dessine, il nous faut réfléchir à la façon de mobiliser les chevilles ouvrières du club après ces longs mois d'inactivité.

J'espère de tout cœur pouvoir vous retrouver à partir du 9 septembre 2021, je vous souhaite un bel été.

Annie Courson

Martine Galle est sculpteur en taille directe.

Elle travaille en ronde-bosse et bas-reliefs sur le bois et la pierre.

Ses œuvres monumentales et de plus petite taille sont exposées dans toute la France depuis 1998.

Depuis plus de vingt ans, elle garde sa liberté d'écriture au gré des marées dans son atelier du bord de mer à Launay.



MARTINE GALLE
SCULPTEUR







Au coeur des mains



La marche des sages

Des visages, des mains, des instruments de musique parcourent ses créations avec une présence singulière.

Douceur et humanité sont les deux mots qui caractérisent le travail de cette artiste.

Ses œuvres dans la pierre et le bois vous embarquent dans un voyage par-delà les mers ! Son travail figuratif est généreux par ses formes, le poli du bois ou le bouchardage de la pierre sont d'une finesse lumineuse. Son « savoir-faire » avec la gouge, le maillet ou le burin est un travail exigeant qui place cette artiste contemporaine dans un mouvement humaniste.

Elle a reçu plusieurs prix et distinctions dans des salons internationaux.

Ses créations sont visibles à son atelier sur rendez-vous en la joignant sur son site web : www.martinegalle.wordpress rubrique « contact ». Les œuvres de M. Galle installées sur le parvis sont à vendre.

es activités de formation n'ont pas pu reprendre au cours de ce 1er semestre de l'année 2021 à notre grand regret.

Mais les bénévoles de Micarmor seront présents au Forum des Associations à Paimpol le dimanche 5 septembre 2021 de 10h à 18h, au gymnase K2 du lycée Kerraoul où ils auront le plaisir de vous rencontrer.

Bien entendu, l'assemblée générale de 2021 n'a pas eu lieu non plus et compte-tenu de l'arrêt des formations nous ne pouvons pas vous présenter cette année les bilans habituels.

Nous vous rappelons que toutes les adhésions qui avaient été souscrites entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 décembre 2020 seront valables jusqu'au 31 décembre 2021.

Après le forum, nous nous concentrerons dans un ler temps sur les ateliers «essentiels», c'est-à-dire l'initiation à l'informatique pour les débutants, la navigation Internet et la messagerie, les espaces de stockage et la sauvegarde des données, la gestion des fichiers sur le disque dur, l'entretien des ordinateurs ainsi que l'utilisation d'un smartphone. En résumé, tout ce qui est utile et indispensable au quotidien et suivant l'évolution de la situation sanitaire, nous adapterons nos programmes de

MICARMOR formation.

Le port du masque restera obligatoire dans la salle de cours ainsi que le respect des gestes barrières.Du gel hydro alcoolique sera à votre disposition à l'entrée de la salle.

Ces mesures seront une contrainte indispensable pour protéger les stagiaires et nous protéger. Les membres du conseil d'administratation

- Danièle BROMET Présidente et formatrice
- Éric RUFFIN Vice-président, trésorier adjoint et formateur
- Jean-Yves ROLLAND, Vice-président et assistant formation
- Arlette WATTIEZ Secrétaire et assistante formation
- Michel MANCONI Trésorier
- Aline DELPIAN Secrétaire adjointe
- Paul BERTHO Assistant formation

Vous souhaitent un bel été et espère vous retrouver à la rentrée de septembre.

Prenez soin de vous, restez prudents et soyez vigilants.

1, Champ de l'église 22620 Poubazlanec email : micarmor@gmail.com Tél. 06.67.96.36.43 site Internet : http://micarmor.e-monsite.com/



PIERRES, PAROLES ET MUSIQUES

La CHAPELLE SAINT-IVY à LOGUIVY-DE-LA-MER Un lieu privilégié pour la culture et les artistes

Datée de 1759, de plan rectangulaire et à vaisseau unique, elle est édifiée à l'aplomb de la rue et n'est plus consacrée depuis juillet 1799. Après avoir servi d'atelier à un menuisier, elle a été acquise par la municipalité de Ploubazlanec et après restauration, elle est devenue un lieu apprécié des artistes : peintres, sculpteurs, aquarellistes, photographes et graphistes et fréquentée par les amateurs d'art.

L'association « Pierres, Paroles et Musiques » est une habituée des lieux depuis plusieurs années. Basée à Ploubazlanec, elle a pour objectif de promouvoir les œuvres de ceux qui partagent leurs talents.

L'œuvre des artistes bretons est mise en valeur, mais l'association est ouverte aussi à la découverte des travaux d'artistes originaires d'autres régions. Loguivy-de-la-Mer devient chaque année une référence dans la presse.

De grandes expositions ont marqué les amateurs d'art : Louis-Marie FAUDACQ et Henri RIVIÈRE qui ont également bénéficié de conférences très appréciées de la part de commissaires-priseurs. Au cours des années, la palette s'est élargie avec des sculpteurs comme KITO très connu par ses réalisations à la Vallée des Saints de Carnoët;

Denise MARGONI, peintre de Beauport et des Côtes d'Armor dans la veine des grands peintres de son époque, ses créations ont déclenché l'enthousiasme du public jusqu'à Paris et au Japon, jamais démenti.



Erik SAIGNES, sa technique de la gravure a été abordée lors d'un atelier concomitant à l'exposition de ses gravures.

MICHADU: ses sculptures originales et quelque peu provocantes sur métal;

René MEHEUX a fait vivre le patrimoine maritime, architectural et technique de notre région;

Jean Paul LE BUHAN, spécialiste des témoignages d'artisans sur les murs des bâtiments anciens, peintre et sculpteur sur bois; Alexandre BRÉ, photographe de Bréhat et des environs rocheux de l'Armor et du Trégor.

Parmi les artistes invités, il faut citer nos

voisins normands Olivier LECOURTOIS et Boris GUIVARCH venus l'an dernier dont les réalisations retiennent l'attention.



Cet été, si les évènements sanitaires le permettent, nous aurons une présentation d'enluminures (avec atelier) et analyse des marques sur les pierres tombales d'ecclésiastiques et d'aristocrates.

Il s'agit d'un panorama forcément restreint faute de place ; mais l'association a pour objectif de sélectionner des artistes de qualité et de laisser dans la mémoire des visiteurs une empreinte durable. Pour une information complète, signalons les autres manifestations déjà réalisées à Loguivy et dans les autres lieux des environs :

Conférences:

Guy Prigent : la pêche à pied

Jean-Paul Clément : Châteaubriand et le Romantisme de la mer.

Guy Prigent et Océanide : Cabotage et Marine à Voile -Les Johnnies de Roscoff.

Armelle Jeannier Groppo : Les Russes en Bretagne.

Yannick Guillou: Les bateaux négriers.

Madame Le Gall Sanquer : Le lin et ses richesses en Bretagne. Loïc Le Floch Prigent : L'état de l'industrie française.

Concerts:

Église de Loguivy-de-la-Mer : récital de piano

Salle des Fêtes de Loguivy : Maxime Piolot le Chanteur Troubadour

Église de Lanloup : Ensemble Capriol, musique ancienne Église de Kérity : Opus 29 Quatuor à cordes de Brest. Orchestre de l'UBO : Les sorcières en musiques. Choeur de chambre : vibrations. Escapades musicales

Église de Plounez : Ensemble Vocal : variations XXI (requiem de Fauré)

Chapelle de Kermaria en Plouha : récital flûte et harpe La Sirène à Paimpol : récital de piano Shiho Narashima en collaboration avec l'APAC

Les conditions normales de la vie culturelle ayant été rétablies, Pierres Paroles et Musiques a retenu la nouvelle salle des fêtes de Ploubazlanec pour ses conférences : L'arrivée du chemin de fer à Paimpol (René Méheux); J.P. Le Buhan (mémoires de pierre); Yves Beneyton (Un Américain à Paimpol) ;Elizabeth Margoni, comédienne (Un si grand soleil sur France 2). Si possible en 2021...ou 2022!

HENRI RIVIÈRE ET LOGUIVY-DE-LA-MER une véritable histoire d'amour. (Yann Le Bohec)



a mairie de Ploubazlanec organise du 11 juin au 3 octobre exposition une plein en air sur les pas du peintre-graveur iaponisant Henri Rivière (1864-1951). Cet artiste originaire Montmartre de fut célèbre en son temps grâce création la du théâtre d'ombres du du cabaret Chat noir dont

l'affiche, créée par Alexandre Steinlen, est restée célèbre. Son œuvre a fait l'objet de nombreuses expositions régionales, nationales et internationales. Les dernières, les plus notables, furent le musée d'Orsay en 1988 et la Bibliothèque Nationale Richelieu en 2008. Le Metropolitan Museum de New-York a acquis en 2018 deux œuvres d'Henri Rivière : une aquarelle située à Tréboul et un bois gravé intitulé *Ramasseuses d'aiguilles de pins, bords du Trieux, 1891*. Preuve s'il en est de l'intérêt toujours tenace pour son œuvre.

Henri Rivière fut l'un des plus illustres partisans du japonisme en France, collectionnant et étudiant cet art d'Extrême-Orient qui venait de déferler en Occident, bousculant de manière durable les pratiques et les représentations classiques.

L'industrialisation et le développement des villes, entraînant leurs lots de nuisances, de bouleversements, conduisent Henri Rivière à renouer avec la nature.

Sur les conseils de son ami Paul Signac, qui a des attaches également dans la région, il découvre la Bretagne du côté de Saint-Briac. Très vite, il voyage vers la pointe bretonne, mais c'est sur le petit village de Loguivy-en-Ploubazlanec qu'il jette son dévolu.

Beauté du paysage, calme absolu, lumières changeantes, tout ici le séduit, si bien qu'il fait construire une petite maison vers la Roche aux Oiseaux à Lan Mendy, qu'il renommera Landiris. Un hommage à l'Iris, sa fleur préférée, qu'il utilise d'ailleurs comme cachet pour

signer certaines de ses œuvres à la manière des maîtres japonais.

« Le lieu choisi était magnifique : une haute falaise descendant à la mer en plusieurs sauts, couverte de pins, tapissée de bruyères et d'ajoncs parmi de grand rochers gris. On dominait de son plateau - boisé aussi - d'un côté tout l'archipel de Bréhat jusqu'au phare des Héaux, de l'autre le cours du Trieux jusqu'à Bodic. En face l'île à Bois avec ses hauts pinsapos où perchaient les hérons; en arrière les terrains incultes de Landmendy. Seul un étroit sentier entre les roches permettait d'accéder à la place projetée pour la maison. L'endroit complètement isolé, accoté à la falaise de Roc-Neven, était à 1500 mètres du petit port de Loguivy et à 5 kilomètres de Paimpol. On pouvait s'y croire au bout du monde, dans le pays encore vierge, où le bruit des vents et de la mer, les cris des oiseaux, une voile claquant en changeant d'amure, l'appel d'un marin, animaient seuls le paysage harmonieux, changeant et coloré diversement selon les effets et les heures ».

Henri Rivière, Les détours du chemin

Il séjournera trois à quatre mois par an à Loguivy pendant 20 ans. Ce sera une inspiration majeure dans son œuvre. Lithographies, bois gravés, aquarelles, eaux-fortes, le corpus des œuvres créées ici est important. Les notes, prises sous forme de dessins pendant ses séjours estivaux, voyaient le jour sous leur forme définitive à Paris, à l'imprimerie Eugène Verneau, qui était aussi l'éditeur de ses lithographies.

L'exposition estivale se concentre sur son travail lithographique dont il fut l'un des plus importants représentants de la fin du 19^e siècle et propose de porter un regard différent sur notre patrimoine naturel. Le circuit commence à la balise Olénovère située dans le Trieux, limite de notre commune avec Paimpol et remonte le GR34 jusqu'au port de Loguivy. Le circuit est matérialisé par des chevalets situés en face du paysage qui a inspiré l'artiste. Une carte est disponible à la mairie, à l'épicerie Chez Mimi à Loguivy et à l'office de tourisme de Paimpol. Certains paysages peu accessibles, comme la rue Kerfriden ou le vieux moulin à Loguivy, aujourd'hui en ruine, en haut de la rue du Moulin, sont concentrés sur le port en face du restaurant Le Grand Large et de la Crêperie du Port.

Une belle exposition-découverte en plein air et sans masque!



Aux voisins de la commune,

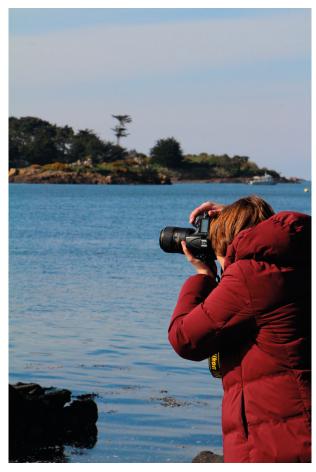
je tiens à vous remercier tous, au nom de BZH PHOTO, pour le soutien que vous apportez à notre festival, et surtout pour le chaleureux accueil que vous avez réservé à notre invitée brésilienne. Fernanda TAFNER.

Originaire de l'île de Florianópolis, Fernanda a découvert notre côte si différente de la sienne, où les marées rythment la nature mais aussi le travail des agriculteurs, ostréiculteurs, plongeurs, sauveteurs en mer... qui ont su partager avec elle leur passion pour notre littoral.

À son tour, Fernanda nous offre son regard avec l'approche poétique qui lui est propre. Sa nouvelle série SONGE alterne abstraction et figuration, introduit des chromies surprenantes là où les nuances de gris prédominent et nous rapproche de détails inattendus... Elle nous invite à la rêverie dans cette troisième édition du festival.

Fernanda et moi-même vous attendons nombreux pour l'inauguration du vendredi 16 juillet sur le port de Loguivy. En attendant de vous y retrouver, s'il-vous-plaît, n'hésitez pas à parler de BZH PHOTO autour de vous!

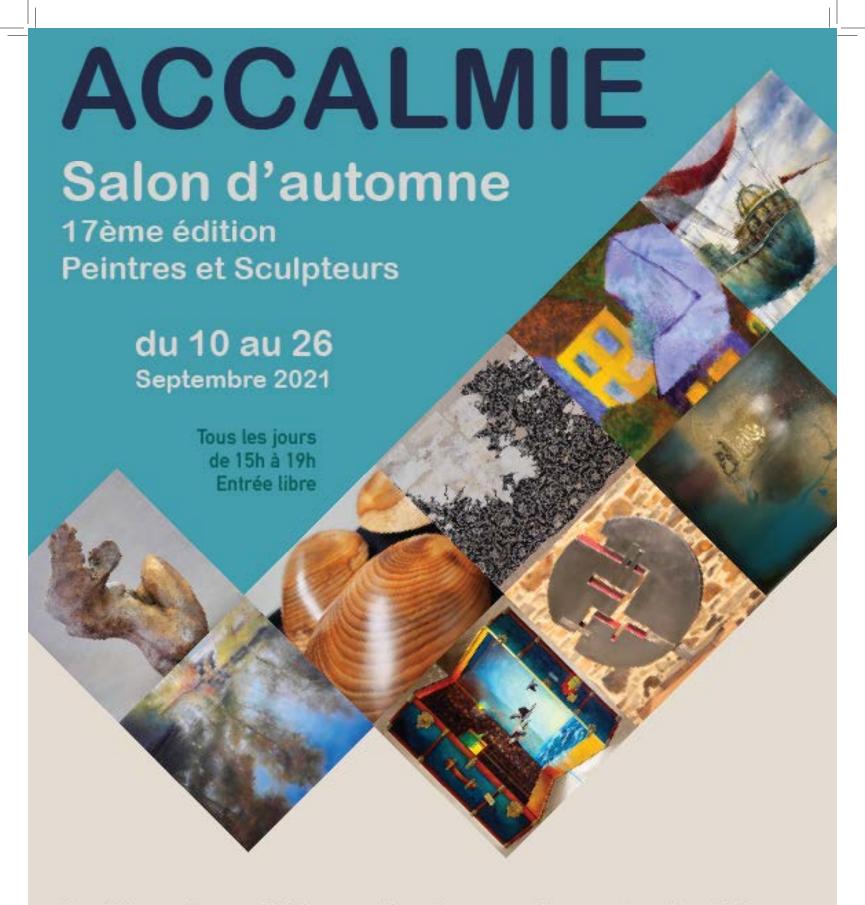
Camille GAJATE camille@bzhphoto.fr



Un grand merci à tous ceux qui rendent possible l'existence de BZH PHOTO



La Mairie de Ploubazlanec, l'Agglomération Guingamp-Paimpol, le CCI des Côtes d'Armor et le Département des Côtes d'Armor pour la naissance du projet, les mécènes et contributeurs au financement participatif pour la production, le service technique de la Mairie et les entreprises associées pour l'implantation de l'exposition, les partenaires médias et les journaux locaux pour la diffusion des informations, les institutions et associations pour l'enrichissement de la programmation, les voisins et les amis pour leur soutien au quotidien, et enfin, l'artiste et l'équipe pour la réalisation de ce festival.



Salle des fêtes de Loguivy de la Mer PLOUBAZLANEC



